

A paraître dans les actes du colloque "Spécificités de la recherche sur les langues signées", C. Dubuisson et D. Bouchard (dir.)

## L'ÉTABLISSEMENT DE LA RÉFÉRENCE EN LSQ : LES LOCI SPATIAUX ET DIGITAUX

Astrid Vercaingne-Ménard, Université du Québec à Montréal  
Dominique Pinsonneault, Université du Québec à Montréal

### Introduction

Un des problèmes rencontrés dans l'analyse linguistique d'une langue signée est de comprendre comment certains gestes naturels ont été incorporés et transformés par la grammaire de la langue. Quel est le statut linguistique d'un de ces gestes comme pointer du doigt, par exemple? Le problème se pose pour plusieurs langues des signes dont la LSQ, puisque, quand on veut faire référence à un élément présent, on désigne l'élément en question par un pointé. Dans le cas d'une personne ou d'un objet absent, on peut effectuer le signe correspondant à la personne ou à l'objet et l'accompagner ou le faire suivre d'un pointé qui le localisera dans l'espace. Tout pointé subséquent vers ce locus constitue une référence anaphorique. Dans certains cas, lors d'une énumération par exemple, la localisation se fait par un pointé dirigé non pas dans l'espace mais sur le bout des doigts de la main non dominante. Les deux types de pointés (dans l'espace et sur le bout des doigts) établissent un index, c'est-à-dire, une association entre un locus spatial ou digital et un objet ou une personne. La littérature sur les pointés est relativement abondante et leur statut a toujours été et continue à être problématique tant du point de vue de l'acquisition que de la description. Quelle est la nature de la relation entre le pointé et l'entité auquel il réfère quand un index est établi? Existe-t-il une catégorie pronom personnel ou doit-on considérer tous les pointés comme des pronoms démonstratifs ou des adverbes de location? Dans cette communication, nous ferons une brève revue de la littérature et nous mettrons en évidence un certain nombre de différences dans l'utilisation des loci digitaux et des loci spatiaux. Nous nous attacherons principalement à vérifier jusqu'à quel point les signeurs peuvent utiliser l'espace pour des fins qu'on pourrait qualifier de syntaxiques, indépendamment du contexte physique d'une situation de communication. Pour ce faire, nous tenterons de voir s'il existe une distinction entre l'utilisation tri-dimensionnelle et uni-dimensionnelle de l'espace en examinant les types de référents permis pour chacun des loci. Nous nous pencherons aussi sur le cas des rôles conversationnels et nous montrerons qu'il existe une distinction entre les première et deuxième personnes d'une part et la troisième personne d'autre part.

### Espace topographique et espace syntaxique

Padden (1981, 1983), Klima et Bellugi (1979), Poizner, Klima et Bellugi, (1987) soutiennent que la nature de l'index est différent selon qu'on est en présence d'un verbe d'accord ou d'un verbe spatial. Dans les verbes d'accord (DONNER, DEMANDER), la localisation initiale du signe indique le sujet et la localisation finale, l'objet du verbe. Dans les verbes spatiaux (DÉPLACER-UN-OBJET-PLAT), il s'agit encore d'un mouvement dans l'espace, mais ici, la localisation initiale indique la position de départ de l'objet et la localisation finale, sa position d'arrivée. Dans les deux cas, une relation est établie entre le référent et les points de départ et d'arrivée du verbe mais la nature de la relation diffère. Pour les verbes d'accord, l'espace serait utilisée de façon syntaxique et la relation entre le référent et le locus en serait une d'égalité référentielle avec un point situé dans l'espace. Pour les verbes spatiaux, l'espace est utilisé de façon topographique et le référent, situé dans un locus, conserve ses caractéristiques tri-dimensionnelles. Pour reprendre une analogie employée par Liddell, disons que l'égalité référentielle est identique à la relation qui existe en droit entre "le demandeur" et

Monsieur X ou l'une ou l'autre expressions désignent le même individu. Par contre, le fait de situer un référent dans un locus est comparable à la situation où, sur une scène de théâtre, un acteur se tient sur une marque qu'on a établi au sol. Il n'y a pas d'égalité référentielle entre l'acteur et la marque, mais une relation de localisation physique.

Liddell, soutient que la division espace topographique espace syntaxique, n'est pas justifiée et que l'espace est toujours utilisée de façon topographique<sup>1</sup>. Le premier argument qu'il avance est que la direction des verbes d'accord est déterminée lexicalement. Dans le cas du verbe DEMANDER, par exemple, le mouvement doit être dirigé vers le menton de l'interlocuteur, que ce dernier soit présent ou absent. Si l'interlocuteur absent est imaginé comme étant plus grand que le locuteur, le mouvement du verbe sera dirigé vers le haut. Si par contre, le même interlocuteur est imaginé comme étant assis, le mouvement sera dirigé vers le bas. Par contre, si la personne à qui l'on demande quelque chose n'est pas imaginée comme présente, la hauteur du verbe est fonction du signeur.

Le deuxième argument tient au fait que l'espace syntaxique et l'espace topographique se recourent. Supposons qu'un signeur utilise un classificateur pour situer une personne à droite de l'espace du signeur. Nous sommes alors, selon Klima, Poizner et al., dans l'espace topographique. Or, si le même signeur utilise subséquentement un verbe d'accord, qui fonctionne, comme on l'a vu, dans l'espace syntaxique, il dirigera ce verbe vers le lieu où le classificateur a préalablement établi un index. Comment cela est-il possible si les deux espaces sont distincts?

*Bellegi  
2178*

Liddell s'intéresse également à la relation qui s'établit lorsqu'un index est fixé sur le bout d'un doigt lors d'une énumération, par exemple. Il affirme que, dans ce cas, un verbe d'accord n'est plus déterminé lexicalement mais qu'il est toujours dirigé vers le bout du doigt. Il y aurait donc égalité référentielle entre le locus digital et l'objet qu'il remplace. Il ajoute qu'on ne peut ni établir un locus digital avec un classificateur, ni faire intervenir un classificateur avec un locus digital. En somme, le locus digital ne fonctionnerait pas dans l'espace topographique.

### Les données de la LSQ : les loci digitaux

Pinsonneault (1994) s'est intéressée à l'utilisation des loci digitaux en LSQ avec certains verbes d'accord, soit REFUSER, DONNER-CADEAU, INVITER, POSER-UNE-QUESTION, RÉPONDRE. Elle soutient qu'il est possible d'utiliser chacun des loci de façon anaphorique en repointant vers le bout du doigt mais que des contraintes sur la mémoire s'exercent. En effet, un signeur peut toujours référer au dernier élément mentionné dans une énumération comme dans l'exemple suivant :

(1) De mes trois amis Marie, Christine, Jean-Guy, j'ai invité Jean-Guy.

AMI    conf1<sub>j</sub>    conf2<sub>k</sub>    conf3<sub>i</sub>\_\_\_\_\_

MARIE<sub>j</sub> CHRISTINE<sub>k</sub> JEAN-GUY<sub>i</sub> 1INVITER<sub>3i</sub>

✓

Par contre, les informateurs n'acceptaient pas l'énoncé suivant :

✓

(2) De mes trois amis, Marie, Christine, Jean-Guy, j'ai invité Marie

\* AMI conf1<sub>j</sub>    conf2<sub>k</sub>    conf3<sub>i</sub>\_\_\_\_\_

MARIE<sub>j</sub> CHRISTINE<sub>k</sub> JEAN-GUY<sub>i</sub> 1INVITER<sub>3j</sub>

<sup>1</sup>. Van Hoek (1992) adopte une position proche de celle Liddell. Elle montre que les loci référentiels donnent de l'information à la fois sur les référents et sur la localisation conceptuelle de ces référents dans l'espace du discours.

Il faut signer à nouveau le nom associé à chacun des loci digitaux si on veut revenir sur les deux premières personnes mentionnées.

Cette restriction tombe si les référents situés sur les loci digitaux ne sont pas déterminés. C'est ce qu'on voit dans l'exemple suivant qui a été déclaré tout à fait acceptable par les informateurs :

(3) J'ai invité trois amis. Deux ont répondu et le troisième n'a rien dit.

AMI TROIS \_\_\_\_\_  
1INVITER<sub>ijk</sub>  
+arc  
3;RÉPONDRE1    3;RÉPONDRE1    RIEN<sub>k</sub>

Un autre cas où il est possible de revenir sur une autre personne que la dernière mentionnée, c'est dans une situation où les éléments de l'énumération sont ordonnés de manière intrinsèque comme les enfants d'une famille par ordre d'âge, par exemple. Si l'interlocuteur connaît déjà cet ordre, il est possible de faire une référence anaphorique à une autre personne que la dernière mentionnée.

Les faits observés dans l'utilisation anaphorique des pointés digitaux s'expliqueraient par les limitations de la mémoire, non pas par des contraintes syntaxiques particulières. Il est tout de même intéressant de constater que les référents établis dans l'espace semblent plus faciles à conserver en mémoire que ceux établis sur les doigts. Friedman (1976) mentionne que quatre ou cinq référents peuvent être établis dans l'espace et maintenus de manière à être utilisés dans une conversation. Est-ce que la distance entre les loci établis dans l'espace favoriserait leur mémorisation? Est-ce que le fait que les loci digitaux soient très rapprochés amènerait les signeurs à les confondre? On peut aussi supposer que les loci digitaux établissent une relation ordinale entre les référents et, du coup, font passer au deuxième plan l'identité spécifique de chaque référent. Cela expliquerait le fait qu'on puisse revenir sans restriction sur des loci digitaux indéterminés comme dans l'exemple (3).

Revenons à l'analyse de Liddell qui fait une distinction entre les pointés spatiaux qui fonctionnent dans l'espace tri-dimensionnel et les pointés digitaux qui établissent une relation linéaire entre un pointé et son référent. Si Liddell a raison, on s'attend à ce que les éléments situés dans l'espace puissent difficilement être décontextualisés puisqu'ils conservent leurs propriétés physiques. Par contre, les éléments situés sur le bout des doigts devraient être plus indépendants du contexte physique puisque la relation qui s'établit entre le référent et le locus digital en est une d'ordre linéaire. Nous avons cherché à voir s'il était possible de situer dans l'espace et sur le bout des doigts des concepts abstraits, donc dépourvus de dimension, et les parties d'un tout comme les pièces d'une automobile et les organes internes du corps humain.

### L'espace et les concepts abstraits

La première phrase que nous avons testée avec notre collaborateur sourd contient les concepts abstraits et un verbe non directionnel.

(4) Au cégep j'ai étudié la philosophie, l'histoire, la sociologie  
J'ai aimé la philosophie, l'histoire, j'ai pas aimé la sociologie  
CÉGEP ÉTUDIE PHILOSOPHIE<sub>i</sub>PTÉ<sub>3ai</sub> HISTOIRE<sub>j</sub>PTÉ<sub>3bj</sub>  
SOCIOLOGIE<sub>k</sub>PTÉ<sub>3ck</sub>.  
\*AIMER PTÉ<sub>3ai</sub> PTÉ<sub>3bj</sub> PAS-AIMER PTÉ<sub>3ck</sub>

Dans cet exemple, les signes PHILOSOPHIE, HISTOIRE, SOCIOLOGIE sont situés dans l'espace. Il est agrammatical de repointer dans leur direction par la suite, donc, il est impossible de faire une référence anaphorique en utilisant des loci spatiaux. Par contre, la référence anaphorique est tout à fait acceptable si les mêmes concepts abstraits sont situés sur le bout des doigts. C'est ce que montre l'exemple suivant :

- (5) CÉGEP ÉTUDIE PHILOSOPHIE<sub>j</sub> HISTOIRE<sub>k</sub> SOCIOLOGIE<sub>i</sub> AIMER PTÉ3<sub>j</sub> PTÉ3<sub>k</sub>  
PAS-AIMER PTÉ3<sub>i</sub>

Ce que ces faits laissent supposer, c'est que la référence anaphorique sur des concepts abstraits ne peut pas fonctionner dans l'espace tri-dimensionnel mais qu'elle est possible quand on a établi une relation linéaire ou ordinaire entre ces mêmes concepts. Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il est possible, en effet, de situer des éléments abstraits dans l'espace à condition de faire intervenir un verbe directionnel dans l'énoncé. C'est ce que montrent les exemples suivants.

- (6) FRANÇAIS<sub>i</sub>PTÉ3<sub>a</sub><sub>i</sub> ANGLAIS<sub>j</sub>PTÉ3<sub>b</sub><sub>j</sub>  
3<sub>b</sub><sub>j</sub> PRÊTER<sub>3</sub><sub>a</sub><sub>i</sub>  
L'anglais prête au français (Le français emprunte à l'anglais)
- (7) PHYSIQUE<sub>i</sub>PTÉ3<sub>a</sub><sub>i</sub> CHIMIE<sub>j</sub>PTÉ3<sub>b</sub><sub>j</sub> MATHÉMATIQUE<sub>k</sub>PTÉ3<sub>c</sub><sub>k</sub>  
3<sub>c</sub><sub>k</sub>PRÊTER<sub>3</sub><sub>a</sub><sub>i</sub><sub>b</sub><sub>j</sub>  
Les mathématiques prêtent à la physique et à la chimie (La physique et la chimie empruntent aux mathématiques)

En somme, il semble bien qu'à partir du moment où l'utilisation de l'espace est justifiée soit par un concept concret, donc, tri-dimensionnel, soit par un verbe qui se réalise dans l'espace entre des concepts abstraits, la référence anaphorique avec un locus spatial devient possible. L'espace ne serait donc pas occupé uniquement par des objets tri-dimensionnels entre lesquels des verbes évolueraient mais les verbes directionnels eux-mêmes "créeraient" l'espace.

Comme il fallait s'y attendre, on peut aussi établir une référence anaphorique entre des concepts abstraits et des loci digitaux. Ainsi l'énoncé (7) pourrait être signée comme en (8).

- (8) CHIMIE<sub>j</sub> PHYSIQUE<sub>k</sub> MATHÉMATIQUE<sub>i</sub>  
conf1<sub>j</sub> conf2<sub>k</sub> PTÉ3<sub>a</sub><sub>i</sub>  
3<sub>a</sub><sub>i</sub>PRÊTER<sub>3</sub><sub>a</sub><sub>i</sub>  
La chimie et à la physique prêtent aux mathématiques

Mais il semble plus naturel à notre collaborateur sourd de situer CHIMIE et PHYSIQUE sur les doigts avec les configurations 1 et 2, d'effectuer ensuite un pointé pour situer MATHÉMATIQUE dans l'espace, puis de signer PRÊTER entre les loci digitaux et le locus spatial. On peut sans doute expliquer ceci par le fait qu'un verbe directionnel comme emprunter est plus aisé à produire ou à percevoir quand le mouvement qu'il implique n'est pas trop bref. On voit aussi qu'un verbe directionnel peut interagir entre les deux types de loci, spatiaux et digitaux.

### L'espace et les parties d'un tout

Nous venons de constater qu'il est possible, dans certaines conditions, de situer des concepts abstraits dans l'espace. Voyons maintenant jusqu'à quel point l'espace peut être utilisé de façon arbitraire, contrairement à la réalité physique dans le cas de parties d'un tout. Nous avons proposé à notre informateur des énoncés équivalents à ceux-ci :

Ma mère est malade. Elle a le cœur, les poumons et le foie malade.  
Ma voiture est n'est plus bonne. Le moteur est brisé, les pneus sont crevés, la portière est rouillée.

Nous lui avons ensuite demandé s'il était possible de situer chacune des parties dans l'espace au moyen d'un pointé

(9) COEUR<sub>i</sub>PTÉ3a<sub>i</sub> FOIE<sub>j</sub>PTÉ3b<sub>j</sub> POUMONS<sub>k</sub>PTÉ3c<sub>k</sub>

(10) MOTEUR<sub>i</sub>PTÉ3a<sub>i</sub> PNEUS<sub>j</sub>PTÉ3b<sub>j</sub> PORTE<sub>k</sub>PTÉ3c<sub>k</sub>

Cette éventualité a paru tout à fait incongrue à notre informateur. Il est absolument impossible d'éparpiller dans l'espace des parties d'un tout ce qui implique qu'on ne puisse pas établir une référence anaphorique qu'on réutilise subséquentement. Par contre, dans le cas d'une voiture par exemple, on peut délimiter l'espace à la dimension de la voiture et faire référence par un pointé au devant, au milieu et à l'arrière de la voiture. En somme, un concept concret (les sémanticiens diraient concept du premier ordre) conserve ses propriétés physiques dans l'espace; il ne peut pas y être traité de façon contradictoire avec ce qu'on connaît de la réalité

### Les pointés digitaux et les première ou deuxième personne

Jusqu'à présent, il a été question des propriétés de l'espace et de la possibilité de l'utiliser pour établir des références anaphoriques entre un locus digital ou spatial et une entité concrète ou abstraite. Nous abordons maintenant la question de savoir si toutes les personnes du discours peuvent référer à un locus spatial ou digital. Jusqu'à quel point est-il possible d'aller à l'encontre de la réalité en situant des personnes présentes dans la conversation sur le bout des doigts, donc ailleurs que là où elles se trouvent réellement? Mais avant d'aborder cette question, voyons les points de vue adoptés par les auteurs qui traitent de la catégorie grammaticale qu'il convient d'attribuer aux pointés. S'agit-il de pronoms personnels, de pronoms démonstratifs ou d'adverbes de location? Pourquoi existe-t-il des distinctions entre les deux premières personnes du discours et la troisième personne?

Ahlgren (1990) qui a travaillé sur la Langue des signes suédoise (SSL) soutient que cette langue fonctionne sans pronom personnel. La catégorie grammaticale pronom personnel repose en effet sur la référence aux rôles des participants à la communication et à la grammaticalisation de ces rôles dans une langue donnée. Or, affirme Ahlgren, les pointés réfèrent aux personnes par leur localisation et non pas leur rôle conversationnel puisqu'un pointé dirigé vers une personne X réfère à X quel que soit son rôle dans la conversation. Il n'en est pas de même en suédois, en anglais ou en français par exemple où quand une personne affirme : *je suis nerveuse aujourd'hui* et que son interlocuteur reprend : *tu es nerveuse aujourd'hui?*, le *je* et le *tu* indiquent la même personne. Ce qui est grammaticalisé ici, c'est-à-dire, ce sont les pronoms *je* et *tu* qui encodent les rôles de locuteur et d'interlocuteur dans le discours. Pour Ahlgren, ce qui est grammaticalisé dans les pointés de la SSL, ça n'est pas le rôle de locuteur ou d'interlocuteur mais plutôt la localisation de X ou Y relativement l'un à l'autre. Pour un sémanticien comme Lyons, le déictique peut référer soit à une entité, soit à un lieu. C'est cette ambivalence qui est à l'origine de la distinction syntaxique entre la fonction pronominale et la fonction adverbiale. On peut donc conclure que, dans la perspective de Ahlgren, les pointés sont des adverbes de localisation, puisqu'ils ne réfèrent pas à des entités mais à des localisations.

Berenz et Ferreira Brito tirent argument de l'opacité du système pronominal pour soutenir que les pointés de l'ASL ne sont pas simplement des localisations mais bien des pronoms de première et deuxième personne. Laura Pettito avait rapporté que, pendant toute une période, lors de l'acquisition du système de pointés chez de jeunes enfants, ces derniers confondaient la

première et la deuxième personne. Or, ce type de confusion ne se produisait pas quand il s'agissait de pointer des objets ou des personnes autres que la première et la deuxième. Berenz et Ferreira Brito expliquent ceci par le fait que les première et deuxième personne ont les significations suivantes dans une situation de communication :

première personne : la personne opposée au destinataire  
ou encore  
la personne qui fait face au destinataire

deuxième personne la personne qui est opposée à l'émetteur  
ou encore  
la personne qui fait face à l'émetteur.

Les deux premières personnes représentent donc véritablement un rôle conversationnel, ce qui est bien différent d'une simple location ou la première personne serait celle qui est ici et la deuxième, celle qui est là, comme le supposent les analyses de Ahlgren. De plus, contrairement à ces analyses qui reposent sur la location du référent, ce qui mène à la conclusion que les pointés sont des adverbes de location, Berenz et Ferreira Brito soutiennent que les pronoms personnels de première et deuxième personne sont grammaticalisés ou lexicalisés. Elles distinguent trois niveaux dans l'espace. Le premier tient à la structure interne du signe, le deuxième à la partie de l'espace du signeur impliquée dans le signe et le troisième, à la location réelle. Au niveau de la structure interne du signe, l'orientation de la main déterminerait la première personne et la direction du regard, la deuxième. Pour ce qui est de la partie de l'espace impliquée dans le signe, il s'agit du torse du signeur pour la première personne et de celui de l'interlocuteur pour la deuxième personne. Les pointés de première et deuxième personne sont donc grammaticalisés ou lexicalisés et constituent des pronoms personnels. Quant à la troisième personne, il s'agirait d'un acte d'indexation puisque sa réalisation implique uniquement une situation dans l'espace. Leur conclusion rejoint une des constatations de Lyons qui affirme que de nombreuses langues n'ont pas de pronom personnel de troisième personne mais qu'il ne semble pas exister de langues sans pronom de première et deuxième personne.

Nous avons tenté de voir si la distinction pointé digital, pointé spatial en LSQ reflétait une distinction quelconque entre les diverses personnes du discours. Disons tout d'abord que les pronoms ont une fonction déictique et une fonction anaphorique. D'après Lyons, le déictique peut référer soit à une entité, soit à un lieu. C'est cette ambivalence qui est à l'origine de la distinction syntaxique subséquente entre sa fonction pronominale et sa fonction adverbiale. La conclusion à laquelle nous sommes parvenues plus haut est que les pointés spatiaux réfèrent à des entités tri-dimensionnelles, donc à des entités et non pas à des points situés dans l'espace. vu sous cet angle, le pointé spatial réfère donc à une entité, ce qui en fait un pronom. Du fait de la modalité des langues signées qui utilisent l'espace dans leur réalisation, ce pronom est nécessairement situé dans un lieu. C'est d'ailleurs cet aspect qui cause les problèmes d'analyse rencontrés jusqu'ici.

Pour revenir à la fonction déictique des pronoms disons que les pronoms de première et deuxième personne sont nécessairement déictiques c'est-à-dire qu'ils se situent toujours dans un contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation. Tout acte conversationnel suppose un émetteur et un destinataire. Contrairement à ce qui se passe avec les pointés de troisième personne où le signeur doit d'abord établir la référence d'une personne ou d'un objet dans un lieu et repointer vers le même lieu d'une façon anaphorique, il n'y a pas d'utilisation anaphorique des pointés de première et deuxième personne puisqu'on ne peut pas situer des personnes ailleurs que là où elles se trouvent réellement dans l'espace. Nous avons tenté de voir si, en LSQ, il était quand même possible d'établir un pointé digital de première et deuxième personne, les situant ainsi ailleurs que là où elles se trouvent dans la réalité. Nous avons

présenté à nos collaborateurs sourds une situation où trois personnes (moi, toi et quelqu'un d'autre) sont filmés par une quatrième personne. Voici comment l'énoncé a été réalisé en LSQ :

(11) AVANT MARIE<sub>j</sub> PTÉ<sub>2k</sub> PTÉ<sub>1i</sub> TRAVAILLER I-R-D  
                   conf1   conf2   conf3  
 LOUIS 3-FILMER<sub>ijk</sub>  
                   conf3\_\_\_\_\_

Marie, toi et moi avons travaillé à l'IRD Louis a filmé les trois.

On remarque ici que la personne qui fait l'action de filmer est située dans l'espace et que les personnes filmées sont représentés par des pointés digitaux. La phrase a été jugée acceptable par notre informateur. Le même informateur acceptait aussi, quoiqu'avec un peu de réticence, un énoncé dans lequel TOI et MOI représentés par des pointés digitaux étaient filmés séparément de MARIE.

(12) ? AVANT PTÉ<sub>2j</sub> PTÉ<sub>1k</sub> MARIE<sub>j</sub> TRAVAILLER I-R-D  
                   conf1   conf2   conf3  
 LOUIS 3-FILMER<sub>3jk</sub>  
                   conf3\_\_\_\_\_

Par contre, il est impossible de faire intervenir un verbe directionnel à partir de toi ou moi représentés par des pointés digitaux. On ne pourrait pas produire l'énoncé suivant :

(13) \* AVANT MARIE<sub>j</sub> PRE<sub>2k</sub> PRE<sub>1i</sub> TRAVAILLER I-R-D  
                   conf1   conf2   conf3  
 3<sub>i</sub>-REGARDER-3<sub>j</sub>

Il faut absolument que le verbe *regarder* soit orienté du signeur ou de la deuxième personne vers les pointés digitaux.

(14)  
 conf1   conf2   conf3  
 \*PTÉ<sub>1j</sub>   1<sub>j</sub>-REGARDER-3<sub>i</sub>

En somme, si la première et la deuxième personne réalisent l'action, elles ne peuvent pas être situées sur le bout des doigts.

Que peut-on conclure de tout ceci en ce qui a trait au statut de pronom personnel des pointés en LSQ? Tout d'abord, on observe qu'il existe effectivement une distinction entre les pointés de première et deuxième personne d'une part et les pointés de troisième personne d'autre part. La troisième personne peut être employée de façon anaphorique si elle a été située au préalable dans l'espace ce qui est impossible, pour les première et deuxième personnes qui sont toujours physiquement présentes lors d'une conversation. Il est également possible de situer des référents de troisième personne sur le bout des doigts et de faire ensuite interagir une troisième personne dans l'espace avec les deux autres, par exemple. Nous avons vu qu'on pouvait situer la première et la deuxième personne sur le bout des doigts et faire agir sur elles une troisième personne située dans un locus spatial; cependant on ne peut absolument pas faire agir une première ou une deuxième personne à partir d'un locus digital. On peut sans doute expliquer ceci par le fait que les entités situées sur des loci digitaux forment un ensemble dans lequel les éléments perdent partiellement leur identité n'entretenant entre elles qu'une relation d'ordre. Il peut arriver quelque chose à cet ensemble, on peut agir sur lui, le photographe, etc. Cependant, on ne peut pas individualiser un locus digital et faire agir la personne qu'il

représente si cette personne est physiquement présente lors de la conversation. Encore une fois, on ne peut pas traiter l'espace de façon contradictoire avec ce qu'on connaît de la réalité.

Il semble donc qu'il existe une différence fondamentale entre les pointés de première et deuxième personne d'une part et ceux de troisième personne d'autre part. Cette différence tient au fait que les deux premières personnes sont nécessairement présentes lors d'un échange conversationnel, ce qui n'est pas le cas pour la troisième personne. En somme, il existe des limites à la possibilité de décontextualiser une situation de communication et, comme le remarque Lyons, la deixis de personne introduit une subjectivité indéracinable au coeur de la structure sémantique des langues naturelles.

## Bibliographie

- Ahlgren, A. (1990). Deictic Pronouns in Swedish and Swedish Sign Language, In Fisher and Siple (éds). *Theoretical Issues in Sign Language Research*, vol. 1. The University of Chicago Press, Chicago, p. 167-174.
- Berenz, N. et L. Ferreira Brito.(1990) Pronouns in BCSL and ASL. In *SLR'87 Proceedings of the Fourth International Symposium of Sign Language Research.*, p. 26-36.
- Friedman, L. (1975). Space, time and person reference in American Sign Language. *Language* 51, p. 940-961.
- Klima, E. and U. Bellugi. (1979). *The signs of language*. Cambridge, MA : Harvard University Press.
- Liddell, S. (1990). Four Functions of a Locus : Reexamining the Structure of Space in ASL, in C. Lucas (éd.), *Sign Language Research — Theoretical Issues*. Gallaudet University Press, Washington, D.C., p. 176-198.
- Lyons, J. (1977). *Semantics*, vol. 2, Cambridge University Press.
- Padden, C. (1981). Some arguments for syntactic patterning in American Sign Language. *Sign Language Studies* 32, p. 239-260.
- Padden, C. (1983). *Interaction of morphology and syntax in American Sign Language*. University of California, San Diego.
- Petitto, L. S. (1985). From gesture to symbol. The relation of form to meaning in ASL Personal Pronoun Acquisition. In W. Stokoe and V. Voltera (éds), *SLR'83 : Proceedings of the Third International Symposium of Sign Language Research.*, p. 55-63.
- Pinsonneault, D. (à paraître). Enumeration in LSQ: the use of fingertip loci, in *Proceedings of the Fifth International Symposium of Sign Language Research*, Salamanque-1992.
- Poizner, H., E. Klima and U. Bellugi (1987). *What the hands reveal about the brain*. Cambridge MA : MIT Press.
- Van Hoek, K. (1992) Conceptual Space and Pronominal Reference in American Sign Language, *Nordic Journal of Linguistics* 15, p. 183-199.